

Rapport d'activité 2022



**Association pour une transition énergétique
solidaire**

33 bis, rue du Faubourg Saint-Jaumes - 34000 Montpellier
04 67 13 80 90 - contact@gefosat.org - www.gefosat.org

SIRET 316 238 740 000 88 / APE 9499 Z

Édito

À l'heure de vous présenter le bilan des actions menées par Gefosat en 2022, permettez-moi d'en rappeler le contexte international.

Le début de l'année 2022 a été marqué par un événement d'une gravité sans précédent pour l'Europe depuis de nombreuses années, la déclaration de guerre à l'Ukraine le 24 février 2022, qui nous rappelle que les forces mondiales continuent de s'affronter alors que la planète « brûle ». Cette guerre provoque et provoquera des milliers de drames humains, de souffrance sans limites.

Autre conséquence : la flambée des cours de l'énergie fossile, qui entraîne une envolée phénoménale de l'inflation.

En 2022, nous avons également reçu un message fort de notre planète. L'été 2022 a été le plus chaud jamais enregistré avec pour conséquence la démultiplication des feux de forêts, une fonte record des glaciers des Alpes, mais également une surmortalité estivale d'au moins 15 000 décès (selon l'OMS) sur notre vieux continent.

Je souhaite exprimer aujourd'hui mon inquiétude face au déni climatique. Plus que jamais nous devons être acteurs individuellement. A chacun son petit effort, un peu pour ses enfants, un peu pour la biodiversité, un peu pour nos voisins des pays émergents... C'est ce que je m'attache à appeler le système de la petite cuillère. Au-delà de cela nous pouvons agir dans nos métiers respectifs, par nos votes, par la solidarité communautaire, par nos prises de position et de parole.

Recentrons-nous maintenant sur nos actions, nos fiertés, notre bilan d'activité.

Gefosat, c'est avant tout une équipe, des salariés engagés ayant consciemment fait le choix d'un travail plutôt qu'un autre ; ils sont le moteur de notre positionnement clairement orienté « action sociale », avec la spécificité de l'action climatique comme cerise sur le gâteau. Je tiens à exprimer avec fierté ma reconnaissance de cet engagement fort et sans faille à chacun d'entre eux.

Quelques mots sur la précarité énergétique.

Nous savons que les citoyens les plus pauvres sont davantage exposés à une charge importante de dépenses énergétiques que ceux avec des revenus plus élevés ; ceci est notamment dû à la quasi-impossibilité d'accéder aux logements les plus performants, excepté pour le logement social neuf ou rénové mais dont la production connaît hélas un recul sans précédent. Nous ne devrions pas accepter que les inégalités sociales s'illustrent aussi fortement au niveau d'un besoin primaire comme le logement.

Alors que pouvons-nous faire ? Avoir comme objectif une justice qui compense les inégalités naturelles inévitables, une justice sous la forme d'un bouclier de protection contre l'abandon face à l'adversité. C'est cet objectif noble qui donne sens au travail de l'équipe de Gefosat, motive chacun et chacune chaque jour afin de faire un peu mieux, d'être un peu plus résilient. C'est bien le rêve d'une société juste et durable qui a permis à notre association d'avoir un si long parcours (45 ans en cette année 2023 !)

Je vous laisse maintenant le soin de découvrir nos projets, actions, résultats obtenus, expérimentations

et perspectives, dans ce rapport d'activités que nous dédions aux personnes qui nous accompagnent dans l'aventure d'une association née par l'énergie du soleil, solaire dans ses objectifs, tournée vers lui comme une source de croissance et de renforcement des valeurs humaines.

Grand merci aux salariés, aux administrateurs, aux fidèles adhérents, bonne lecture à tous !

La Présidente **Margareta AVERMAETE**



© CLER - Réseau pour la transition énergétique

Sommaire

GEFOSAT EN 2022	5
En résumé	6
Le Conseil d'Administration	6
L'équipe de Gefosat	7
Fomation des salarié.e.s	10
Réseaux, vie associative, locaux	10
Développement de la communication	13
Côté finances	14
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	19
Conseil et accompagnement	20
Précarité énergétique	25
Expérimentation	36
Formation	40
NOUVEAUX PROJETS 2023	41
PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS	45

GEFOSAT EN 2022



1. EN RÉSUMÉ...

Association héraultaise, Gefosat conseille et accompagne les particuliers, les collectivités et les entreprises dans la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique. Grâce au soutien de nos partenaires, nous œuvrons depuis plus de 40 ans au service d'une utilisation plus rationnelle, plus économe et plus solidaire de l'énergie.

Des pionniers des années 80, nous avons hérité leur envie de défricher, d'explorer et d'expérimenter.

Grâce aux nombreux conseils prodigués au grand public, mais aussi aux visites à domicile proposées aux ménages en précarité énergétique, Gefosat développe d'année en année un savoir-faire ancré dans la réalité et reste une association unique en son genre... tout en étant profondément attachée aux réseaux auxquels elle adhère.

Ce rapport d'activité, structuré autour de fiches-actions, illustre nos principales missions :

- **Conseiller, sensibiliser et former à la maîtrise de l'énergie**
- **Combattre la précarité énergétique**
- **Explorer, expérimenter de nouveaux chemins vers la transition énergétique**



2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme toute association, Gefosat ne peut se développer que grâce à l'implication de son Conseil d'Administration (CA). Véritable organe décisionnel de la structure, il se compose désormais de 9 membres.

Après 11 ans passées à la Présidence de Gefosat, Eric DURAND a souhaité quitter sa fonction pour celle de trésorier ; c'est Margareta AVERMAETE, ancienne trésorière, qui a été élue comme nouvelle Présidente par le CA issu de l'Assemblée Générale réunie le 30 juin au CAUE de l'Hérault, qui nous a accueillis chaleureusement dans ses locaux de la rue Saint Louis à Montpellier. Une transition en douceur donc, entre deux administrateurs engagés de longue date à nos côtés, fidèlement accompagnés par Sylvie CAYROL LEBRETON qui a accepté de reprendre la vice-présidence suite au départ de Catherine BONDUAU-FLAMENT.

De nouveaux administrateurs nous ont rejoints : Laurent CLAVERIE, Jean DUBUQUOIT, Alexandre VOLPATO.

Bienvenue à eux !

Le CA se réunit tous les 3 mois environ afin de suivre au plus près l'activité des salarié.e.s, de se prononcer sur les choix nécessaires en matière de budget, de recrutement ou encore de projets. Le Bureau, lui, traite des affaires nécessitant des décisions plus urgentes ou des questions « ressources humaines » comme les augmentations, la participation aux entretiens de recrutement... Il se réunit à la demande de l'un de ses membres ou de la direction.

Au 1er juillet 2022, le nouveau CA est donc composé de :

- ALEC Montpellier Métropole (représentée par Michael GERBER)
- Margareta AVERMAETE, Présidente
- Sylvie CAYROL LEBRETON, Vice-Présidente
- Pierre CHALUMEAU
- Laurent CLAVERIE
- Jean DUBUQUOIT
- Eric DURAND, trésorier
- Karine LEBOUCHER
- Alexandre VOLPATO

Il reste des places, notamment pour des candidatures féminines !

3. L'EQUIPE DE GEFOSAT

En 2022, Gefosat compte 12 salarié.e.s.

Après 14 ans passés à la gestion administrative et financière, Janette BENOUAHAB a quitté Gefosat pour de nouvelles aventures professionnelles. Arrivée en 2007, elle a accompagné l'évolution de notre structure, qui ne comptait que 5 salarié.e.s cette année-là. Nous lui adressons un grand merci pour nous avoir consacré toutes ces années et lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets, avec la perspective de la retrouver lors de nos événements conviviaux.

L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de :

- Bérengère LEYNAUD, en remplacement de Gilles LEFRANC au poste de chargée d'accompagnement Renov'Occitanie

- Loula FROGET pour renforcer le Guichet Unique de la Rénovation Énergétique au poste de chargée d'accueil. Elle travaille à mi-temps pour Gefosat et à mi-temps pour l'ALEC Montpellier Métropole. C'est notre deuxième salarié.e partagée dont le poste est porté par le Groupement d'Employeurs des Emplois Partagés (GEEP).

Catherine BONDUAU-FLAMENT a travaillé 6 mois dans le cadre de Renov'Occitanie puis a rejoint un cabinet de conseil et service en efficacité énergétique. Nous lui souhaitons le meilleur dans son nouveau projet.

Aujourd'hui, l'effectif est stabilisé avec des compétences plurielles et complémentaires pour répondre au mieux à nos missions !

Grâce à l'accompagnement de Marie-Laure LAUTIER (cabinet Néoptima), nous avons également constitué un comité de direction (CODIR) et un groupe des responsables de projet (Progef) pour nous adapter à la croissance de l'équipe et penser très en amont les articulations nécessaires (en terme de ressources humaines notamment, la plupart des salarié.e.s travaillant sur plusieurs projets avec des responsables différents).

A la suite du mauvais résultat de 2021, nous avons décidé de mettre en place un suivi analytique du budget tout au long de l'année et de créer pour cela des indicateurs spécifiques à nos activités, dans le cadre d'une réorganisation de la compétence administrative et financière, rendue nécessaire par le départ de Janette et le développement rapide de l'activité. Cela a nécessité la montée en compétences de deux salariées : Claudia BOUDE et Magali LAHMI, appuyées par le GEG2A et l'AIRDIE. Merci notamment à Franck BADIN et à Emma TRICOT pour leur confiance, leur patience et leur compétence.



Organigramme de Gefosat



Le séminaire d'équipe annuel s'est tenu le vendredi 2 septembre 2022. Nous remercions chaleureusement l'équipe du domaine de Restinclières qui nous a accueillis pour la troisième année consécutive !

4. FORMATION DES SALARIÉ.E.S

Chaque année, nous élaborons un plan de formation qui tient compte des objectifs de Gefosat, des besoins identifiés en entretiens individuels et des souhaits des salarié.e.s. Cette année, ce ne sont pas moins de 521 heures de formations qui ont été suivies par l'ensemble de l'équipe ; un record pour Gefosat ! Il faut dire que l'effectif s'est agrandi et que l'année 2020, année de confinement, avait très fortement impacté le nombre de formations suivies. Les formations regroupées dans ce tableau prennent en compte celles qui sont gratuites et celles prises en charge par UNIFORMATION, notre OPCO (Opérateur de Compétences).

FORMATIONS	Sandrine	Claudia	Amande	Laura	Laurent	Antoine	Nathalie	Grégoire	Magali	Fabien	Béregère	Catherine
At'RAPP (Ateliers Reflexifs d'Amélioration des Pratiques Professionnelles)	X											
Remporter les marchés publics	X	X							X			
Séminaire pratique de la relation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Groupe d'analyse de pratique		X	X	X	X	X		X				
Manager et animer une équipe		X	X	X	X	X		X				
Comprendre ses comptes pour en parler		X							X			
MOOC rénovation performante			X		X		X	X		X	X	X
PSC I (premiers secours)				X								
Excel					X		X		X			
Média training						X						
Publier sous wordpress						X						
Gestion des conflits						X	X	X	X	X	X	X
Convaincre de s'engager dans un projet d'amélioration énergétique										X		
Pose ton panneau										X		

5. RESEAUX, VIE ASSOCIATIVE, LOCAUX

Nous poursuivons notre engagement au sein du CLER-Réseau pour la transition énergétique. Après 4 années de coprésidence avec Marie-Laure Lamy, directrice d'ALOEN, Sandrine Buresi maintient une présence au bureau pour assurer une transition avec la relève, assurée par un trinôme de coprésidents (Jean-Pierre Goudard, Delphine Mugnier et Julien Robillard).

Mais c'est également dans les groupes de travail et commissions que l'équipe de Gefosat s'investit, aux côtés des salarié.e.s du réseau et d'autres structures adhérentes. Quelques exemples :

- Le groupe de travail sur le Service Public de la Rénovation Energétique (Grégoire Paccoud)
- La commission Précarité énergétique (Laura Gazaix)
- Le groupe de travail « le CLER en Région » (Sandrine Buresi)

Au niveau départemental, nous restons bien sûr adhérents de COOPERE 34 et participons toujours avec beaucoup d'intérêt aux journées de rencontre entre adhérents, qui sont de véritables accélérateurs d'intégration pour les nouvelles et nouveaux salarié.e.s de Gefosat.

Côté vie associative, nous avons fait un peu de ménage dans nos statuts à l'occasion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue avant l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils n'avaient pas été révisés en 11 ans !

La colocation avec l'ALEC Montpellier Métropole se poursuit dans une excellente ambiance.

Plusieurs jalons ont été posés pour assurer la cohésion des deux collectifs de travail :

- Petits déjeuners mensuels.
- Journée de cohésion autour d'une thématique : le 21 octobre, c'est la thématique des déchets qui nous a réunis. Grâce au CPIE APIEU et à l'hospitalité du CAUE 34, nous avons ainsi participé à trois ateliers (récup', compostage, enjeux mondiaux) et visité Améthyst, l'unité de méthanisation de la Métropole, ainsi que le centre de tri Demeter.
- Journée Portes Ouvertes : ensemble, nous avons accueilli nos partenaires respectifs le 21 septembre pour une visite de nos locaux et un buffet convivial dans le jardin. L'occasion de faire des rencontres, sans formalisme ni formalités, de remercier celles et ceux qui nous accompagnent tout au long de l'année, et de relancer la dynamique collective après les congés d'été.

Le projet Renovel a connu des avancées non négligeables en 2022 ; après la levée du verrou du Plan Local d'Urbanisme, qui interdisait le changement de destination d'un bâtiment sur la zone, les membres de Renovel ont décidé d'une levée de fonds pour autofinancer les études préalables nécessaires à la poursuite du projet.

Bien que la colocation avec l'ALEC donne toute satisfaction, et malgré les finances préoccupantes en sortie d'exercice 2021, le CA de Gefosat a décidé de maintenir son engagement dans ce projet en contribuant à hauteur de 2 000 € à ce tour de table.

Outre que nous ne disposons que d'un sous-bail de 3 ans renouvelable, l'envie de voir réussir ce projet porté très fortement par Gefosat à ses débuts a abouti à cette décision et au maintien dans les instances de l'association Renovel.





6. DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Le volet communication a connu une évolution majeure en 2022, puisqu'Antoine Jussen, salarié partagé avec l'ALEC Montpellier Métropole, est devenu le premier chargé de communication de l'association ! Sur son mi-temps de travail, il a notamment œuvré au développement de trois axes :

Le site internet de Gefosat

Première vitrine de nos actions : moderniser notre site internet pour s'adapter aux standards actuels a été défini comme un besoin prioritaire dès 2021. Un cahier des charges ainsi qu'une maquette technique du futur site ont ainsi été réalisés, sa mise en oeuvre est prévue au premier semestre 2023. Le site internet, c'est aussi la création régulière d'articles, le relais d'informations de notre réseau et la mise en lumière de la transition énergétique et de la précarité énergétique.

Quelques chiffres concernant notre site : après analyse des statistiques analytiques, on constate une nette évolution du nombre de visiteurs sur notre site. De 6 180 visites en 2021, chiffre qui représentait un plateau depuis plusieurs années, nous sommes passés à 12 469 visiteurs en 2022. Un nombre croissant donc, presque doublé en une année. Ceci s'explique notamment par la création de contenu plus régulier, favorisant le référencement du site sur les moteurs de recherches. Notons également les caractères conjoncturels autour des économies d'énergie, de la loi Climat et Résilience qui jouent de toute évidence un rôle dans cette évolution, ainsi qu'une meilleure visibilité des particuliers sur la marque France Rénov', le service public de la rénovation énergétique.

La communication digitale

En 2022, nous avons créé le compte LinkedIn de Gefosat en plus de celui déjà existant sur Facebook. Ces deux réseaux sociaux nous offrent deux nouveaux canaux pour sensibiliser le public et les élus sur nos thématiques, améliorer notre visibilité et développer une communauté autour de nos valeurs.

La création de visuels

Antoine a réalisé, entre autres, le rapport d'activité 2021 (avec l'aide de Léa Marie, graphiste free-lance), des visuels pour les cartes de visite, un kakemono, des documents de support aux projets et l'organigramme de Gefosat.



7. CÔTÉ FINANCES

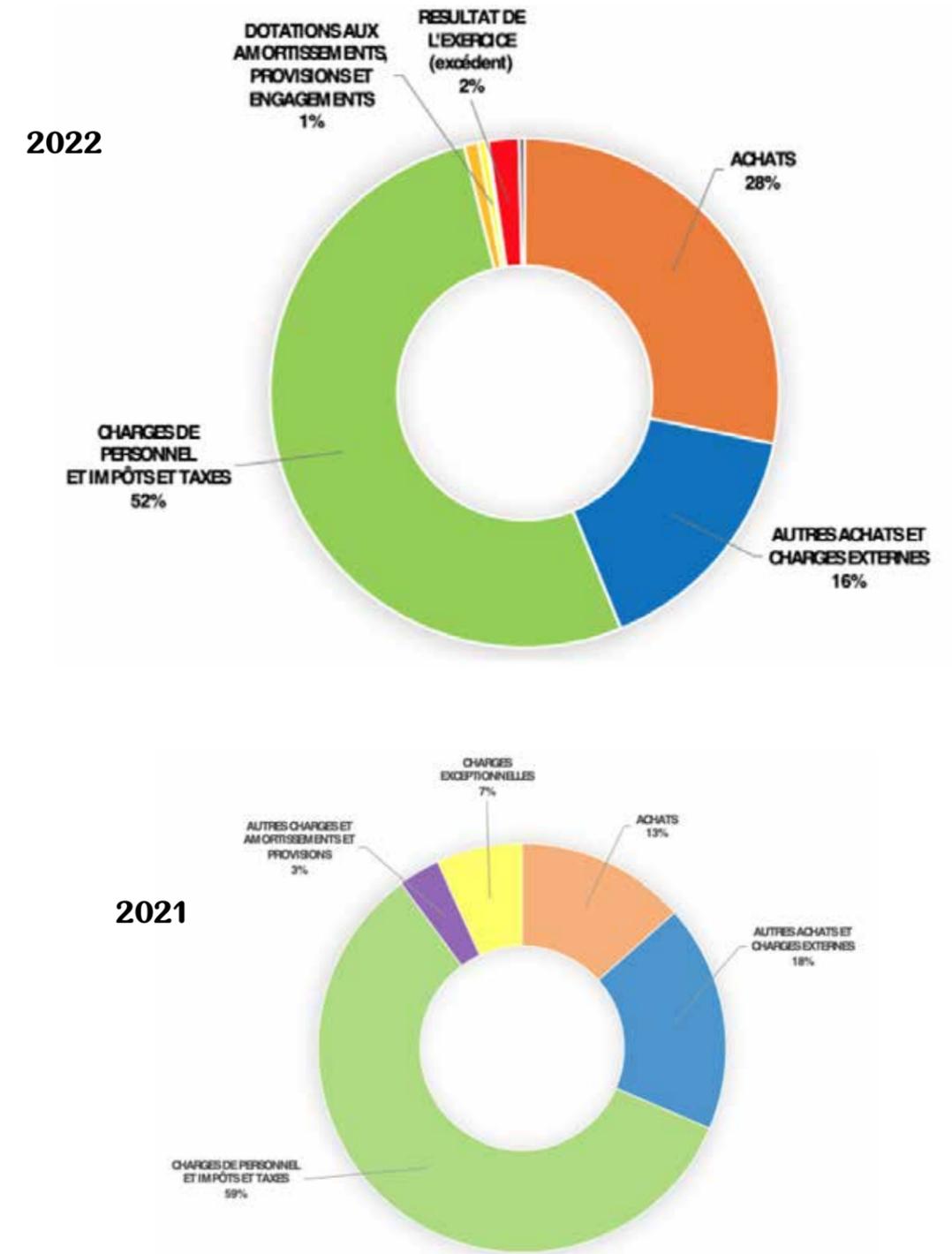
Après une année 2021 difficile, le compte de résultat et le bilan 2022 de l'association sont encourageants, avec notamment un résultat excédentaire de 17 774 €.

Le budget est en hausse de 32% par rapport à 2021, avec une montée en puissance du projet SPIRE en 2022 (+374%, incluant la sous-traitance).

C'est la raison principale qui a d'ailleurs conduit à une fiscalisation partielle de l'association en 2022 : les marchés SPIRE, puis Tourisme Durable, nous ont amenés à créer un secteur fiscalisé dans notre comptabilité afin d'isoler les activités lucratives des activités non-taxables.

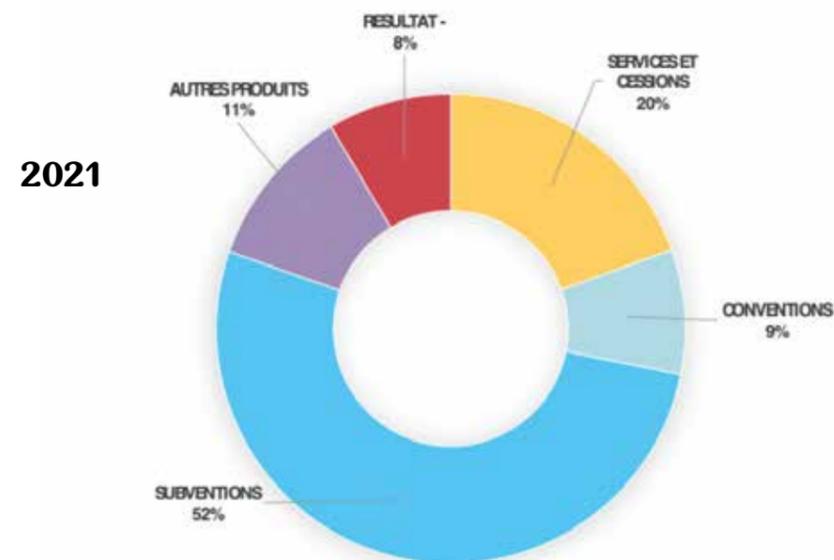
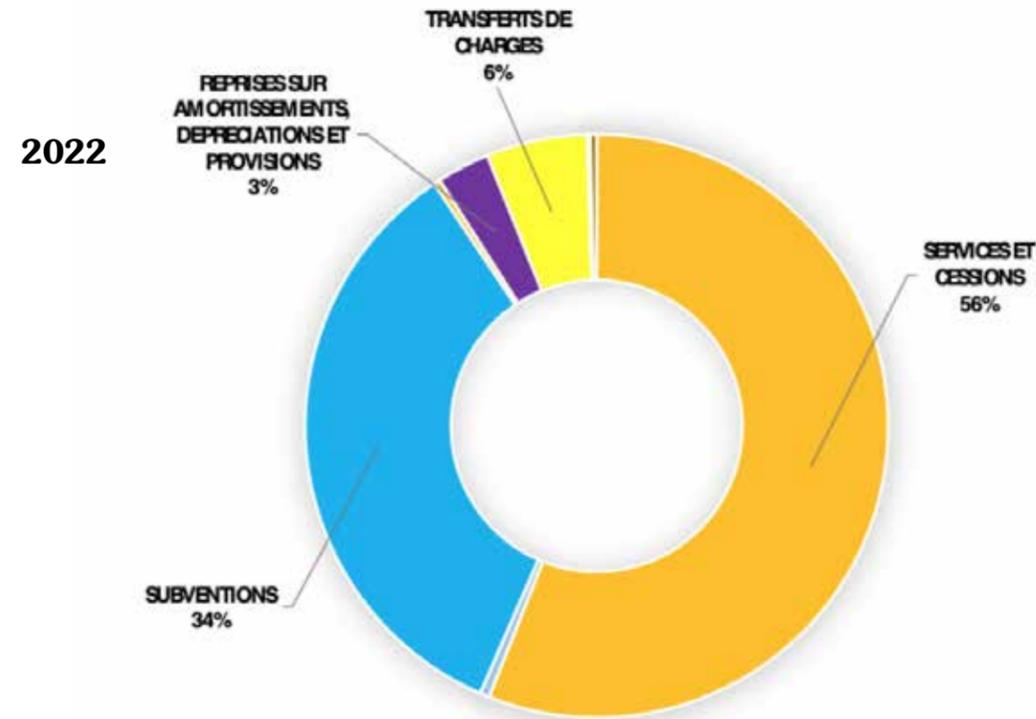
Les charges

La part des achats a doublé entre 2021 et 2022 (projet SPIRE), tandis que la part des charges de personnel a diminué.



Les produits

Les produits de services et cessions ont été multipliés par 3 entre 2021 et 2022, toujours en raison du projet SPIRE. La part des subventions a, quant à elle, été divisée d'un tiers par rapport à 2021.

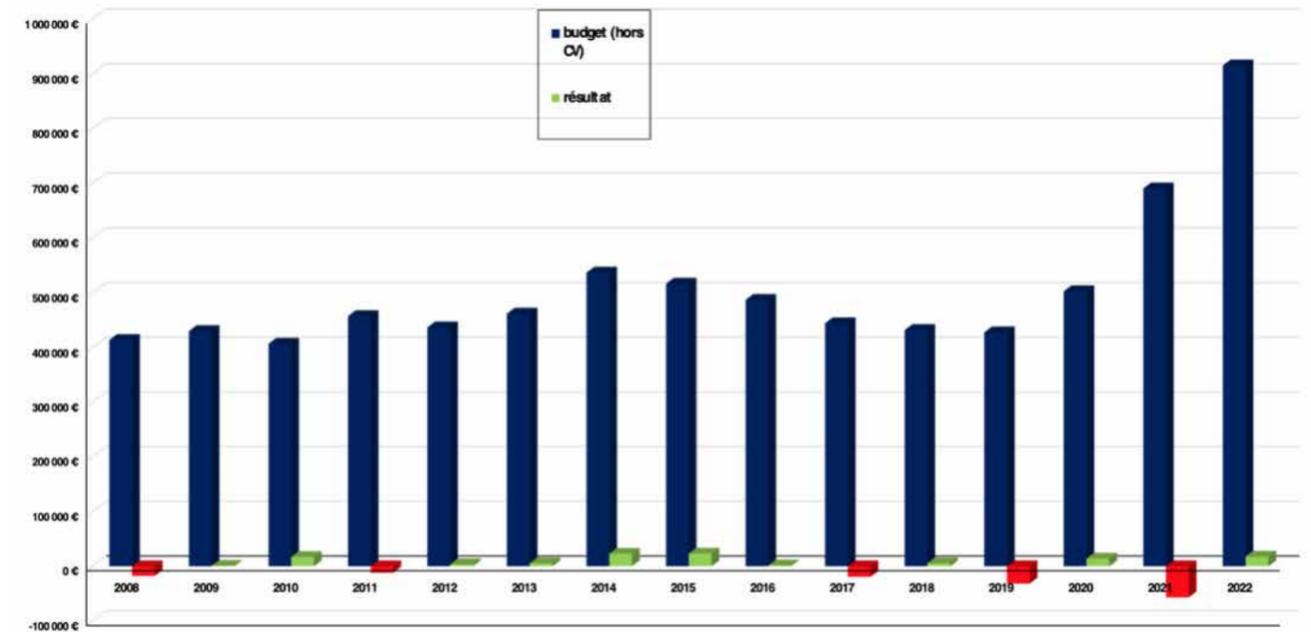


Enfin, la clôture de l'année 2021 a conduit l'association à rechercher activement en 2022 des solutions financières pour nous permettre de passer le cap de notre « crise de croissance ».

Ces efforts ont abouti à la signature de conventions d'apport en fond associatif avec Izuba Energies et Energie Solidaire. Ces conventions ont contribué à obtenir un prêt de la banque, garanti et complété par un apport de l'AIIRDIE. C'est donc avec la confiance de ces partenaires que Gefosat démarre l'année 2023.

Budgets et résultats depuis 2008

Ce graphique montre bien la hausse massive du budget en 2022.





RAPPORT D'ACTIVITÉ



Conseils et accompagnement

1. LE GURE* ET LES ANIMATIONS

Référent

Grégoire PACCOUD

gregoire.paccoud@gefosat.org

04 30 96 92 67



Description et objectifs

Le GURE est déployé sur les 5 EPCI partenaires : Sète agglomération méditerranéenne, la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, l'Agglomération du Pays de l'Or et la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

Il a vocation à être la porte d'entrée du service public de la rénovation énergétique pour orienter et accompagner les ménages vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation et animer la dynamique locale de la rénovation énergétique.

Il contribue à proposer un parcours simplifié et accompagné à tout porteur de projet de rénovation énergétique, à promouvoir et motiver, grâce à l'information, le conseil et l'accompagnement au passage à l'acte, les rénovations énergétiques performantes, à améliorer la lisibilité et l'homogénéité de l'offre de service et enfin à animer les dynamiques territoriales de la rénovation (offre et demande).

L'action en 2022

Après un constat de surcharge partagé par tous les espaces conseils du territoire national en 2021, l'année 2022 a commencé avec un nombre toujours très élevé de demandes, bien que légèrement inférieur à l'année précédente. Les tensions liées à l'approvisionnement énergétique en Europe et au prix des énergies en France donnent à penser que le nombre des demandes d'aide à la réduction des consommations énergétiques ne va pas diminuer, malgré des coûts qui augmentent notamment en raison des tensions sur le marché des matériaux de construction.

Les missions du GURE sont découpées en deux axes : un premier niveau d'information donné au bénéficiaire, ou un conseil approfondi avec compte-rendu avec notamment la possibilité d'orienter les ménages vers l'audit énergétique effectué par l'opérateur Rénov'Occitanie.

Cette année encore et comme convenu avec la Région Occitanie - porteur associé - le service de conseil n'a pas exclu les demandes liées au photovoltaïque, à l'analyse simple des factures énergétiques, à la construction neuve, contrairement aux prérogatives du programme SARE qui ne vise que la rénovation énergétique.

Les demandes liées à des projets de copropriété ont été prises en charge à partir de la fin de l'année 2021, et les conseillers.ères ont commencé à se former pour mieux comprendre les enjeux et être en capacité d'y répondre. Après quelques expériences de prise en charge avec 4 audits en cours sur notre territoire,

nous avons le recul sur les moyens à mobiliser pour un accompagnement efficace, en particulier le temps nécessaire. L'accompagnement des copropriétés dans le parcours Rénov'Occitanie est chronophage, alors même qu'il est difficile de répondre à toutes les demandes de particuliers. Ce retour a été fait aux EPCI partenaires afin d'amorcer une réflexion sur les priorités et moyens à allouer.

Cette année 2022 a également été celle de la relance des animations. Les échanges avec les EPCI ont permis la mise en place d'un programme d'action annuel sur l'ensemble des territoires du GURE.

À l'échelle nationale, la transition de gouvernance entre ADEME et ANAH est devenue plus visible cette année avec une présence très fortement accrue de l'ANAH dans les services en ligne, webinaires, rencontres et mailings. Cette visibilité accrue et les démarches engagées (diagnostic territorial) ont permis d'amorcer une acculturation. Le processus est en cours et s'accompagne d'évolution dans les dispositifs d'accompagnement (Mon Accompagnateur Rénov). Nous espérons qu'il aboutira à une intégration mutuelle et que le service public de la rénovation, quelle que soit sa forme, aura les moyens d'agir à la hauteur d'une urgence environnementale qui sera aussi sociale.

Et en 2023 ?

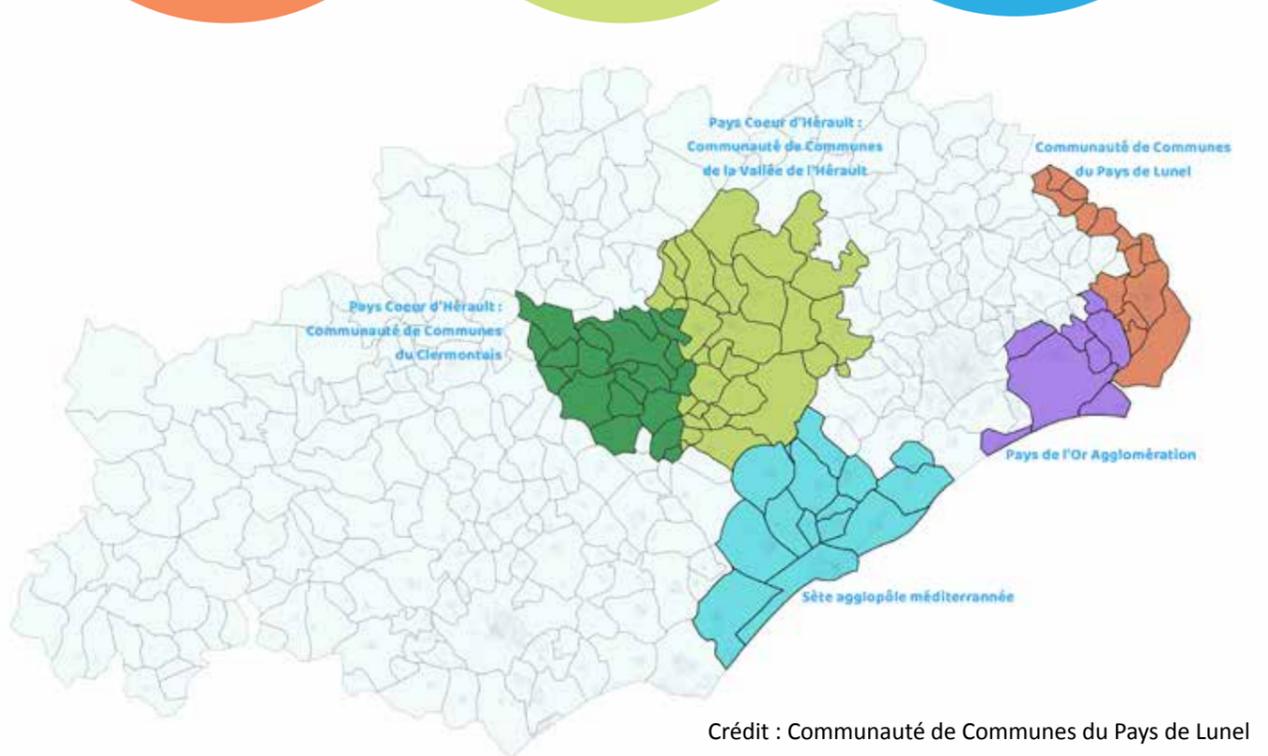
Tout en conservant son activité fondatrice de conseil pour les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur habitat, le GURE voit son périmètre et son environnement évoluer. Il est de plus en plus exposé, entre les attentes de plus en plus fortes d'une partie de la population et les actions politiques aux différents échelons institutionnels face aux enjeux climatiques et de justice sociale.

La convention triennale encadrant le GURE prendra fin le 31 décembre 2023. Le financement et l'organisation du service à partir de 2024 sont en discussion au niveau national. Il est question d'une prolongation du dispositif actuel pour l'année 2024 afin d'organiser la transition vers de nouvelles modalités par la suite.

En 2023, un nouveau type d'acteur apparaît : Mon Accompagnateur Rénov, qui doit accompagner les ménages dans leur projet de rénovation. Son déploiement sera progressif sur l'année 2023, avec une ouverture aux acteurs privés à partir du mois de septembre. Le GURE doit s'articuler avec Mon Accompagnateur Rénov pour continuer à assurer son rôle de tiers de confiance. Par ailleurs, les missions du guichet se tournent de plus en plus vers un accueil de toutes les demandes liées à la rénovation de l'habitat, plus seulement dans sa dimension énergétique.

* GURE : Guichet Unique de la Rénovation Energétique





Crédit : Communauté de Communes du Pays de Lunel

Retrouvez le rapport détaillé sur notre site : www.gefosat.org

2. AUDIT ET ACCOMPAGNEMENT RENOV' OCCITANIE

Référente

Amande BERATO

amande.berato@gefosat.org

07 57 18 36 33



Description et objectifs

Gefosat, en adéquation avec la première branche de son projet associatif, a répondu à l'appel d'offres de l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) en Occitanie. Leur proposition a été acceptée pour le département de l'Hérault. Ce marché fait suite aux premiers conseils fournis par les Guichets Uniques de la Rénovation Énergétique, dans le but de faciliter le projet de rénovation et d'accompagner le maître d'ouvrage dans un projet adapté. Le projet comporte deux grandes étapes. Tout d'abord, l'audit énergétique, qui inclut trois scénarios de travaux (la demande du maître d'ouvrage, un scénario avec 40% d'amélioration énergétique, et un dernier scénario qui permet d'atteindre le niveau BBC rénovation). Ensuite, l'accompagnement aux travaux (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), qui comprend l'analyse et la comparaison des devis, la mise à jour du rapport d'audit pré-travaux, le montage de toutes les aides financières (nationales et locales) et la finalisation des aides après réalisation des travaux.

L'action en 2022

En 2022, l'activité sur cette action a encore fortement augmenté mais a trouvé son rythme de croisière grâce au renforcement de l'équipe projet : Bérengère Leynaud pour remplacer Gilles Lefranc dès le début de l'année et Catherine Bondreau-Flament sur un contrat court pour rattraper le retard accumulé en 2021.

Cette année encore, de nombreuses évolutions réglementaires nous ont demandé de nous adapter, avec notamment le renouvellement de l'agrément RGE et la modification de la méthode de calcul thermique. Aujourd'hui, toute l'équipe utilise l'outil logiciel CapRénov+, outil à jour de la méthode de calcul 3CL2021.

En juillet 2022 est paru le décret Mon Accompagnateur Rénov' qui impose un accompagnement pour bénéficiaire de subventions pour des travaux de rénovation énergétique. Décret qui ne manquera pas de nous occuper en 2023 !



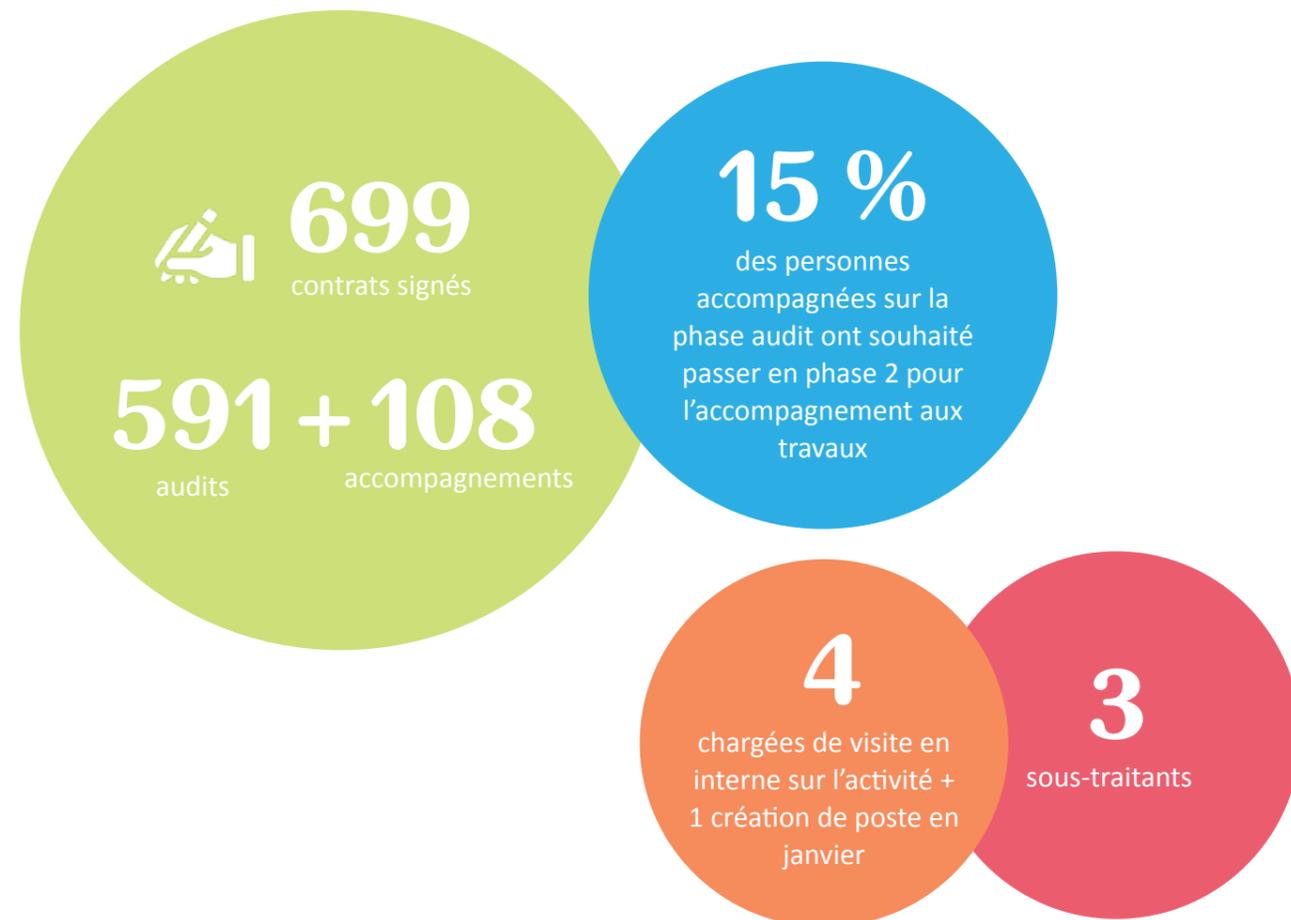
Evolution des orientations depuis le début de l'action en juin 2020

Et en 2023 ?

C'est en septembre 2023 que l'accompagnement par un tiers de confiance, Mon Accompagnateur Rénov', deviendra obligatoire. Cette évolution réglementaire risque de perturber le fonctionnement actuel de ce marché, avec des adaptations à prévoir, voire un autre marché relancé à partir du mois de juin.



Isolation par l'extérieur en fibre de bois avec brise soleil orientables (BSO) et poêle à bois



Précarité énergétique

1. FONDS D'AIDE AUX TRAVAUX DE MAÎTRISE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

C'est en 2002 que Gefosat crée le Fonds d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Eau et de l'Energie (FATMEE) afin d'expérimenter des réponses innovantes aux problèmes de logement rencontrés par le public de l'Agence de la Solidarité de Pignan-Mèze. Aider à l'amélioration de l'habitat pour favoriser le maintien des ménages et diminuer leurs charges d'eau et d'énergie, telle était l'ambition commune de l'association Gefosat, porteuse du projet, et de ses partenaires.

En 2022, le FATMEE animé par Gefosat couvre une partie du territoire du Département de l'Hérault (Les Maisons départementales des solidarités (MDS) Cœur d'Hérault – Pic St Loup, Petite Camargue, et Etang de Thau).

Chaque thermicien.ne de Gefosat a en charge un ou plusieurs territoires pour l'organisation des comités techniques, la réalisation des visites, le lien avec les travailleurs sociaux, avec les artisans, ou encore avec les propriétaires bailleurs.

- MDS Etang de Thau (SDS Mèze-Gigean, Frontignan, Sète centre-ville, Ile de Thau) : Laura Gazaix
- MDS Cœur d'Hérault Pic St-Loup (SDS Lodève, Gignac, Clermont) : Laurent Lebot
- MDS Cœur d'Hérault Pic St-Loup (SDS Ganges, St-Mathieu) : Amande Bérato
- MDS Petite Camargue (SDS Lunel centre-ville, Lunel sud, Mauguio) : Laura Gazaix

Laura Gazaix assure l'animation générale du dispositif ainsi que les relations avec les partenaires institutionnels, sous la responsabilité de Sandrine Buresi, la directrice de Gefosat.

Chaque thermicien.ne réalise sur son/ses secteur(s) les rapports de visite, les plans de financements, et les bilans. Magali Lahmi est en charge du volet administratif et financier : suivi des appels de fonds, des paiements et des conventions. Enfin, Claudia Boude est en charge de la partie budgétaire.

L'action en 2022

En 2022, le FATMEE a intégré 47 nouvelles situations. Avec les dossiers ouverts avant 2022 encore en suivi et les dossiers clôturés en cours d'année, au total, ce sont 121 ménages qui ont été accompagnés pendant

cette année.

Cela correspond à trois ménages de plus que le nombre de ménages accompagnés l'année dernière alors que le nombre de nouvelles situations est inférieur pour cette année.

Sur les 61 situations clôturées en 2022, 30 ont bénéficié de travaux soit 49 % de clôture pour travaux réalisés. 45 % des locataires (18 situations sur 41) et 60 % des propriétaires occupants (12 situations sur 20) ont bénéficié de travaux.

Les principales raisons de la non réalisation de travaux sont le relogement ou l'abandon par le ménage, souvent parce que sa situation personnelle évolue et qu'il n'est plus dans la dynamique de réalisation de travaux.

Et en 2023 ?

Le nombre de situations orientées vers le FATMEE en 2022 est inférieur à l'objectif fixé. Cependant, le besoin reste important en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. Le turn-over des travailleurs sociaux et leur forte sollicitation peuvent être des explications.

Le nombre total de situations accompagnées est légèrement supérieur à l'année précédente, mais le temps de travail est équivalent pour un budget inférieur. La modification des modalités de convention pour 2023 permettra de diminuer le risque de perte de budget pour Gefosat.

L'accompagnement renforcé est indispensable pour protéger durablement les ménages face à la crise énergétique actuelle. L'articulation des dispositifs et des acteurs est essentielle pour assurer un accompagnement de qualité.

Grâce au soutien financier de la Fondation Abbé Pierre, des ateliers de travail seront organisés pour éclaircir les points de blocage dans la lutte contre la précarité énergétique.

Le dispositif FATMEE a eu 20 ans cette année et nécessite d'être repensé au regard des évolutions depuis sa création. Gefosat s'associera à la réflexion menée par le Département dans le cadre de la refonte du règlement intérieur du FSL (Fonds Solidarité Logement) et pourra proposer son expertise en matière de lutte contre la précarité énergétique et connaissance des dispositifs existants (SLIME, ASLL Précarité Énergétique...).

Retrouvez le rapport détaillé sur notre site : www.gefosat.org

2. BONUS ÉCOLOGIQUE

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

Dans le cadre de son appel à projets Watt for Change, la société VALOREM a choisi la proposition de Gefosat portant sur le Bonus Ecologique.

Cette initiative consiste à offrir aux bénéficiaires du FATMEE une aide financière supplémentaire pour les travaux visant à privilégier les matériaux biosourcés et les énergies renouvelables.

L'objectif est de permettre aux ménages à faibles revenus de bénéficier de matériaux écologiques et performants, malgré leur coût initial plus élevé que les matériaux traditionnels.

Cette aide complémentaire peut être accordée aux propriétaires occupants ou bailleurs qui effectuent des travaux dans leur logement ou celui de leur locataire. Le montant du Bonus Ecologique doit couvrir intégralement le surcoût des matériaux ou des équipements écologiques, voire le dépasser, afin d'inciter les bénéficiaires à réaliser les travaux, notamment les propriétaires bailleurs.

L'action en 2022

Ce dispositif se focalise surtout sur des travaux conséquents pour lesquels la mise en place d'un financement peut demander beaucoup de temps pour les bénéficiaires du FATMEE.

De plus, la majorité de ces bénéficiaires sont des locataires, pour lesquels il est souvent difficile de faire réaliser des travaux intégrant une dimension écologique par leur propriétaire bailleur.

2 dossiers ont bénéficié du bonus en 2022 et bien que l'enveloppe financière n'ait pas été utilisée en 2022, le projet va pouvoir se poursuivre en 2023.

Et en 2023 ?

Comme il s'agit d'une expérimentation, nous avons entamé une réflexion en collaboration avec VALOREM afin d'adapter au mieux le dispositif aux besoins des ménages en situation de précarité énergétique.

3. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Référent

Laurent LEBOT

laurent.lebot@gefosat.org

06 61 92 82 65



Description et objectifs

Afin de compléter et de renforcer l'action de Gefosat dans la lutte contre la précarité énergétique, une nouvelle initiative d'accompagnement a été expérimentée depuis le début de l'année 2021 : l'ASLL Précarité Énergétique.

Cette dernière vise à donner les connaissances nécessaires aux ménages pour qu'ils puissent agir sur leur consommation d'énergie et d'eau.

Grâce à un diagnostic minutieux portant sur les équipements domestiques et les habitudes de consommation des ménages, Gefosat propose des solutions adaptées pour réduire et maîtriser leurs charges d'énergie et d'eau.

Dans un premier temps, cette initiative se déploie sur une partie de la MDS* Cœur d'Hérault Pic St-Loup (SDS* Lodève, Gignac, Clermont), ainsi qu'une partie de la MDS Haut-Languedoc Ouest Hérault (SDS Bédarieux et Murviel lès Béziers).

Pour cette seconde année de mise en œuvre, l'objectif était de réaliser 34 accompagnements sur l'ensemble des 5 SDS.

*MDS : Maisons Départementales des Solidarités

*SDS : Service Départemental des Solidarités (regroupé au sein des MDS)

L'action en 2022

Le nombre de ménages orientés vers l'ASLL Précarité Énergétique est de seulement 25 cette année. Cette baisse par rapport à l'année précédente s'observe concomitamment à la baisse du recours aux aides du FSE (Fonds Solidarités Énergie) des ménages auprès du Département de l'Hérault.

32 situations ont été clôturées au 31 décembre 2022. Parmi celles-ci, **16** avaient été entrées en 2021.

La durée moyenne d'accompagnement est de **3 mois** environ. Pour quelques situations, le délai de 4 mois est dépassé : le contact avec certaines personnes n'a pu être établi facilement (pas de réponses, incompatibilités d'agendas...). Par ailleurs, la pose de kits de mesure a nécessité une prolongation de délai afin d'obtenir des informations exploitables.

Pour 3 ménages, l'action n'a pas donné lieu à une visite de bilan : pour raison de santé et pour abandon.

Plusieurs ménages ont été orientés vers le FATMEE.

Et en 2023 ?

Les réunions programmées en début d'année auprès de STS pour présenter un premier bilan de l'année écoulée et rappeler les objectifs de l'action ont suscité des échanges mettant en évidence l'intérêt et la pertinence de l'ASLL précarité. Ces réunions seront à nouveau proposées début 2023.

L'ASLL précarité énergétique est une mesure d'accompagnement allégée, complémentaire ou préalable à d'autres dispositifs de lutte contre la précarité énergétique : FATMEE, opérations programmées de l'habitat (OPAH et PIG) avec pour de nombreux territoires la mise en place de cellules habitat indigne, actions des Compagnons Bâisseurs. Ces dispositifs, faisant intervenir différents interlocuteurs/partenaires, s'articulent autour d'instances dédiées, généralement sous forme de comités techniques. La compréhension du périmètre de ces dispositifs et de leur interaction n'est pas aisée.

Le Département a mené en 2022 un travail de concertation territoriale auprès des travailleurs et de ses partenaires afin d'alimenter sa réflexion sur les actions qu'il déploie pour répondre aux enjeux du maintien dans le logement. Par ailleurs, une refonte du règlement intérieur du FSL est prévue pour 2024.

L'année 2023 sera donc une année charnière pour le Département dans la réflexion autour de sa politique de soutien à l'action sociale et au logement.

L'ASLL précarité, malgré certaines difficultés dans sa mise en œuvre, a montré toute sa pertinence dans l'identification des problématiques rencontrées par les ménages. Une réflexion doit être menée sur l'articulation de cette mesure avec les autres dispositifs.

2023 sera également l'occasion d'approfondir les partenariats avec les fournisseurs d'électricité : ENGIE, Gignac Énergie et la CESML ainsi que le distributeur ENEDIS. Face au contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie, ces acteurs développent des outils/services pour aider les consommateurs ou organismes qui les accompagnent à réduire leurs consommations. Le travail de Gefosat consistera à étudier leur complémentarité avec l'ASLL Précarité.

4. CONVENTION PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

L'association Gefosat a signé une convention avec la **Métropole de Montpellier** pour travailler sur la thématique de la précarité énergétique.

Après avoir constaté les difficultés du transfert du FATMEE à la Métropole, la Direction de l'Habitat et des Parcours Résidentiels a souhaité réorienter notre convention vers un soutien aux acteurs du territoire. En effet, si la saisine du FATMEE était compliquée à mettre en œuvre, la précarité énergétique n'en reste pas moins un sujet préoccupant sur ce territoire.

Quatre axes de travail ont été identifiés :

- **Sensibiliser et informer les élus et agents des communes** sur la thématique de la précarité énergétique
- **Développer le partenariat avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)**, en proposant des animations à destination de leur public
- **Poursuivre l'appui aux travailleurs sociaux et à leur public** via les permanences Énergie et Eau. Cette permanence est réservée aux travailleurs sociaux intervenant sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole et à leur public.
- **Appui à la réflexion sur la mise en place d'un SLIME** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) **métropolitain**

L'action en 2022

La permanence téléphonique d'une demi-journée par semaine a été mise en place mais la communication insuffisante et la faible connaissance de ces actions par les professionnels de l'action sociale ont eu pour effet d'avoir peu de prise de contact.

Il n'y a eu aucune demande en 2022 d'intervention auprès des communes ni d'atelier pour le public des CCAS toujours par manque de connaissance de cette convention.

Au second semestre, une réunion avec les élu.e.s et services de la Métropole concernés par la thématique « précarité énergétique » (transition écologique, cohésion sociale, logement) a permis de lancer véritablement la dynamique. Un atelier de travail avec la DHAPAR et le CCAS a été mis en place pour étudier la faisabilité d'une extension du SLIME au territoire métropolitain. Cet atelier, qui s'est réuni à trois reprises, permet d'aborder toutes les questions auxquelles une réponse devra être apportée pour pouvoir candidater lors d'un prochain appel à projets « SLIME ».

Et en 2023 ?

Fin 2022, tous les outils et moyens de communication ont été mis en place pour communiquer plus efficacement.

Le soutien des élus.e.s et l'engagement fort du CCAS et de la DHAPAR autour de l'articulation des acteurs de la précarité énergétique doivent permettre de renforcer la visibilité de cette convention en 2023, condition *sine qua non* de sa réussite.*

* Le SLIME est un dispositif CEE porté nationalement par le CLER-Réseau pour la transition énergétique.

Gefosat
Les perm' Eau & Energie
A DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA MÉTROPOLÉ ET LEUR PUBLIC

Cette permanence téléphonique peut vous aider à :

- **Mieux comprendre vos factures d'énergie ou d'eau**
- **Eviter les impayés**
- **Se renseigner avant de changer de fournisseur (attention au démarchage abusif)**
- **Connaître toutes les astuces pour diminuer ses consommations**

Tous les jeudis de 9h à 12h30
Tél : 04 13 41 89 04
conso@gefosat.org

Les permanences sont proposées par Gefosat, association indépendante des fournisseurs d'énergie.



5. ACCOMPAGNEMENT DU SLIME* MONTPELLIER

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

Le programme SLIME est un outil d'ingénierie territoriale à destination des collectivités pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique. Ce programme piloté par le CLER-Réseau pour la transition énergétique propose une méthodologie, des financements et des outils pour repérer les habitants en situation de précarité énergétique et leur proposer des solutions adaptées.

La ville de Montpellier s'est engagée par le biais de son CCAS* dans la démarche du SLIME avec l'appui technique de Gefosat. Depuis 2018, Gefosat propose un appui technique aux chargées de visite du dispositif et participe aux réunions du Comité Interdisciplinaire de Suivi des Situations (CISS).

Le SLIME, c'est aussi :

- un repérage de l'habitat non décent avec une collaboration étroite avec le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)
- L'étude systématique des consommations d'énergie et d'eau avec ajustement des abonnements
- L'orientation vers les dispositifs ASLL rénovation – maintien – médiation - installation
- L'introduction d'un diagnostic santé habitat
- La promotion de la sobriété énergétique et de la santé dans le cadre d'actions collectives

L'action en 2022

Tout au long de l'année, nous avons participé aux réunions du Comité Interdisciplinaire de Suivi des Situations qui ont lieu une fois par mois (sauf les deux mois d'été). Concernant le bilan du SLIME pour 2022, les chargées de visite ont effectué une visite chez 220 ménages et 103 ménages ont reçu au moins un accompagnement renforcé.

Un café SLIME a été organisé par le CCAS dans le jardin de la Villa Mexico au mois de juin afin d'échanger avec les bénéficiaires et les partenaires sur le dispositif et son évolution.

Enfin, une journée d'ateliers était organisée par les chargées de visite SLIME le 22 novembre dans le cadre de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique dans les locaux de l'appartement témoin d'ACM à Antigone. Gefosat a animé un atelier sur les factures d'énergie.

Et en 2023 ?

Notre mission auprès du CCAS est renouvelée pour une nouvelle année donc nous poursuivons notre appui technique à destination des chargées de visite du SLIME et la participation aux réunions du CISS.

*SLIME : Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

6. ACCOMPAGNEMENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ (PROGRAMME EPAH*)

Référente

Sandrine Buresi

sandrine.buresi@gefosat.org

06 87 00 18 37



Description et objectifs

La prise de conscience de la précarité énergétique va croissant en Europe. Le nouveau site internet du centre de conseil sur la précarité énergétique (Energy Poverty Advisory Hub – EPAH), initiative phare menée par la Commission européenne à la demande du Parlement européen, consiste en un réseau collaboratif de parties prenantes visant à éradiquer la précarité énergétique et à accélérer la transition énergétique équitable des collectivités européennes locales.

La mission d'EPAH au sein de l'UE est d'intervenir auprès des collectivités locales et autres parties prenantes souhaitant agir dans cette lutte contre la précarité énergétique. L'Eurométropole et la Ville de Metz ont candidaté et été retenues par le consortium EPAH pour bénéficier d'un appui technique lors du premier appel à projets, et Gefosat (qui figure sur la liste des experts d'EPAH) a été choisi pour les accompagner.

L'action en 2022

En collaboration étroite avec Hélène Gassin (GP conseil), un programme de travail basé sur des entretiens qualitatifs et l'analyse des documents fournis a été élaboré. L'utilisation d'un espace de travail collaboratif permet une articulation fluide entre GP conseil (basé en Bourgogne) et Gefosat.

Et en 2023 ?

Les entretiens seront menés majoritairement en 2023 auprès d'une dizaine d'acteurs du territoire, au sein des collectivités mais aussi des partenaires engagés par exemple dans le domaine de la rénovation de l'habitat. En raison d'un budget assez modeste, aucun déplacement sur le territoire n'est inclus.

Un webinaire de sensibilisation à la précarité énergétique est prévu avec la Métropole de Metz.

La mission se terminera en juillet par la proposition d'un plan d'actions à développer ensuite par les collectivités.

Le travail avec GP conseil permet une montée en compétences sur l'accompagnement des politiques publiques.

*EPAH : Energy Poverty Advisory Hub

7. APPUI À LA FONDATION ABBÉ PIERRE - PROGRAMME « TOITS D'ABORD »

Référente

Amande BERATO

amande.berato@gefosat.org

07 57 18 36 33



Description et objectifs

Le programme de la Fondation Abbé Pierre (FAP) « Toits d'Abord », reconnu programme de lutte contre la précarité énergétique, soutient l'investissement dans des projets de logements très sociaux dans le but de loger des personnes durablement exclues des circuits classiques du logement.

Gefosat a pris le relais de l'ALEC 37 qui assurait jusqu'à mi-2019 l'accompagnement technique de ce programme auprès de la Fondation Abbé Pierre.

L'action en 2022

Gefosat est donc directement consulté par la Fondation Abbé Pierre sur des projets de rénovation reçus ou directement par la structure qui a un projet de rénovation. Cet appui technique consiste à prioriser les travaux à mettre en œuvre en fonction de l'existant, analyser les audits énergétiques présentés et plus largement orienter le projet vers une rénovation performante et adaptée à l'occupation.

En parallèle, Gefosat développe et met à jour un simulateur du coût d'usage du logement rénové. Au programme : coût des consommations d'eau et d'énergies en fonction du niveau de rénovation du bâtiment, évaluation du reste pour vivre en fonction des ressources de l'occupant.

Gefosat a également participé à la réalisation d'un mémento sur la rénovation performante. Ce document est à destination des chargés de mission Fondation Abbé Pierre en région pour les appuyer dans l'instruction des demandes.

Et en 2023 ?

Le renouvellement du contrat s'est fait début octobre 2022 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

L'action se poursuit en 2023 avec les sollicitations techniques des partenaires du programme « Toits d'abord ».

Le simulateur coût d'usage devrait encore évoluer pour s'adapter à une pension de famille et notamment la gestion d'espaces collectifs au sein d'un même bâtiment.

Le mémento s'étoffe et sa version définitive sera présentée en début d'année 2023 à Paris, avec Gefosat en appui technique.



Crédit photo : enerGaia

Les chiffres clés de la précarité énergétique en 2022

1 français sur 5
en situation de précarité énergétique en France



22% des français
(Contre 14% en 2020)
déclarent avoir souffert du froid pendant au moins 24h dans leur logement l'hiver 2022



27% des français
(Contre 18% en 2020)
déclarent avoir rencontré des difficultés pour payer certaines factures de gaz ou d'électricité



SOURCES : OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, BAROMÈTRE ENQUÊTE INFO 2022 DU MINISTÈRE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Expérimentation

1. TOURISME DURABLE SUR LE PAYS COEUR D'HÉRAULT

Référent

Laurent LEBOT

laurent.lebot@gefosat.org

06 61 92 82 65



Description et objectifs

Gefosat a été retenu début 2022 pour une mission d'appui technique à la Chargée de Mission Tourisme du Pays Cœur d'Hérault (PCH).

L'objectif principal est la sensibilisation et l'accompagnement des professionnels du tourisme durable sur le PCH autour des problématiques de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique du bâtiment.

L'action en 2022

Après une première réunion de démarrage, nous avons réalisé un guide technique sur lequel la Chargée de Mission peut s'appuyer pour répondre aux premières interrogations des professionnels du tourisme.

Des permanences et rendez-vous individuels ont été mis en place pour apporter des conseils techniques aux professionnels du tourisme. Des demandes ont également été traitées par téléphone.

Trois rendez-vous ont abouti à des visites sur site afin d'établir des diagnostics techniques et des conseils personnalisés.

Le Pays Cœur d'Hérault souhaite mettre à disposition des professionnels du tourisme des outils de mesure de leur consommation en énergie sous la forme d'une mallette de prêt. Nous avons transmis au PCH les références de ces outils et réalisé un guide de prise en main à destination des utilisateurs.

Gefosat a également participé à une réunion d'information sur le confort d'été à Lodève en présence d'une quinzaine de professionnels et des offices de tourisme du territoire.

Et en 2023 ?

Des réajustements sur le déploiement des actions en 2023 ont été discutés avec le Pays Cœur d'Hérault.

Il est ainsi prévu 3 animations à destinations des professionnels du tourisme, 2 animations pour les élu.e.s, et des actions de suivi des consommations en eau et énergie auprès des professionnels du tourisme. La mission prévoit également un appui à la réflexion sur une dynamique engageant les professionnels dans une démarche territoriale de transition énergétique.

2. SENSIBILISATION AU RISQUE RADON

Référent

Fabien CATTEAU

fabien.catteau@gefosat.org

04 67 13 86 57



Description et objectifs

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie a lancé une campagne de sensibilisation et de mesure d'exposition au radon dans les logements du territoire concernés par un potentiel élevé de radon.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, invisible et sans odeur provenant du sol. Il est classé comme cancérigène pulmonaire par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Vingt-deux communes du Cœur d'Hérault sont situées sur une zone à potentiel élevé de radon (catégorie 3), la campagne est soutenue localement par le Pays Cœur d'Hérault dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Sur ce territoire et pour la deuxième année consécutive, l'association Gefosat, en partenariat avec l'ARS, assure la distribution de kits permettant de mesurer la concentration en radon dans le logement. Au-delà d'un seuil de radioactivité, une visite-conseil est proposée aux habitants afin d'envisager des mesures de réduction de leur exposition.

L'action en 2022

80 kits de mesure ont été distribués lors de la campagne de mesure 2021-2022 et 2 visites conseils réalisées.

Pour des résultats significatifs, les kits ont été distribués pendant la période de chauffe, de novembre à mars, car le logement est alors moins aéré que le reste de l'année.

Lors des visites conseils, nous examinons l'état d'étanchéité du sol car c'est de là que provient le radon : type de sous-sol, fissure au niveau du plancher, jonction mur/plancher, étanchéité des réseaux d'électricité et d'eau. Nous examinons également l'état du système de ventilation.

Nous remettons ensuite un compte rendu de diagnostic qui illustre les éléments observés lors de la visite et qui propose des solutions d'adaptation à mettre en œuvre par ordre de priorité.

En 2022, l'information au public sur la distribution des kits a particulièrement bien été relayée par nos partenaires du Pays Cœur d'Hérault et dans les médias locaux, notamment le Midi Libre, ce qui a permis de distribuer l'ensemble des kits prévus.

Et en 2023 ?

La convention signée entre l'ARS Occitanie et Gefosat se poursuivra pour sa 3ème et dernière année en 2023 avec à nouveau la distribution de kits de mesure en période hivernale et de nouvelles visites dans les logements.

La convention signée entre l'ARS et Gefosat se terminant en 2023, il s'agit maintenant de discuter de sa reconduction.

3. LOGEMENT ET ÉNERGIE À ANIANE

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

Sous l'impulsion de quelques associations du réseau (dont Gefosat fait partie), COOPERE 34, réseau départemental d'éducation à l'environnement, a répondu à un appel à projets de la Fondation de France pour réfléchir à la façon dont les mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat pourraient être mises en débat à l'échelon local. Après avoir été retenu, COOPERE 34 a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination de ses adhérents. Notre projet, lauréat de cet AMI, cherche à expérimenter une méthodologie d'animation collective autour de la rénovation énergétique avec les habitants d'Aniane.

Le projet vise à constituer un groupe d'habitant.e.s de la commune d'Aniane, leur mettre à disposition les sources d'information objectives et indépendantes sur le sujet de la rénovation énergétique, animer des ateliers très concrets, proposer des interventions de partenaires locaux, et transférer autant que possible les connaissances nécessaires vers le tissu associatif local pour faciliter la reproduction de la démarche.

Le projet est mené en partenariat étroit avec la mairie d'Aniane et deux associations locales (Aniane en Transition et Vivre à Aniane).

L'action en 2022

En début d'année, la Mairie d'Aniane, Gefosat, Aniane en Transition et Vivre à Aniane ont organisé un forum didactique et ludique abordant notamment l'enjeu des économies d'énergie. L'objectif était par ailleurs de constituer un collectif d'habitant.e.s actifs, mais la mobilisation s'est révélée difficile à mettre en place.

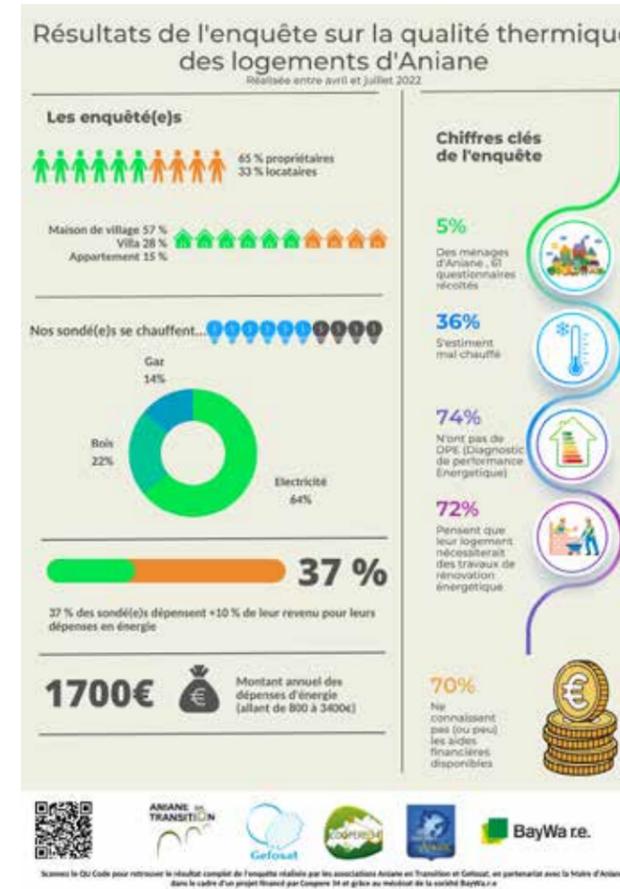
Pour relancer la dynamique, Gefosat et l'association Aniane en transition ont animé plusieurs rencontres publiques et citoyennes sous la forme de 3 cafés débats avec des habitants et la municipalité autour des questions d'économie d'énergie et de rénovation énergétique.

Une enquête sous forme de questionnaire a par ailleurs été distribuée aux habitants d'Aniane avec pour objectif d'établir un état des lieux de la qualité thermique des logements et recenser les besoins des habitant.e.s.

Gefosat a également participé à la journée Convention Citoyenne dans l'Hérault (CCH) organisée au mois de juin par COOPERE 34 à l'Oasis Citadine. L'occasion de présenter un premier bilan de notre action à Aniane et de partager avec les autres structures porteuses de projets citoyens leurs retours d'expérience.

Et en 2023 ?

Le projet s'est terminé comme prévu en 2022.



CAFÉ DISCUSSION :
RÉNOVER, C'EST TROP CHER ? PAS SI SÛR...

MAI 18 2022 | **19H | LE PAVILLON**
Au Restaurant-Café Le Pavillon
2 Avenue de Gignac - ANIANE

1 VERRE OFFERT POUR OUVRIR LA DISCUSSION !

Participez à l'enquête sur la qualité thermique des logements d'Aniane grâce au QR code

Organisé par les associations Gefosat et Aniane en Transition et avec le soutien de la Mairie d'Aniane et COOPERE 34



© Coopère 34 - L'Oasis Citadine



© Communauté de communes Lodevois et Larzac

Formation

1. FORMATION DES ADHÉRENT.E.S DE LA FAPIL*

Référente

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

07 57 18 36 32



Description et objectifs

La Fapil est un réseau d'associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur de l'accès et du maintien dans le logement de personnes en difficulté.

Elle a souhaité mettre à disposition de ses adhérent.e.s deux formations pour leur permettre de mieux appréhender les questions énergétiques, en fonction de leur profil et de leur métier :

- Module 1 - Formation « La rénovation énergétique en Maitrise d'Ouvrage d'Insertion » : Gefosat a ainsi construit en 2021 un programme de formation à la rénovation énergétique avec l'appui d'une architecte.
- Module 2 - Formation « les propriétaires bailleurs et la rénovation énergétique » : il s'agit de permettre aux salarié.e.s en relation avec les bailleurs d'identifier les faiblesses d'un logement, puis les solutions à proposer pour diminuer les consommations d'eau et d'énergie tout en améliorant le confort des habitants. Suite à un premier atelier en visio (cf. rapport d'activité 2021), Gefosat a construit ce module, appuyé par l'ALEC Montpellier Métropole qui a assuré un éclairage sur le cas spécifique des copropriétés.

L'action en 2022

Le module 2 a été lancé cette année en octobre à Marseille et a permis de former 10 stagiaires.

En revanche, le module 1 n'a pu être reprogrammé.

Et en 2023 ?

Les retours des stagiaires ayant été très positifs, les modules sont reconduits cette année.

De nouvelles formations sont prévues pour l'année 2023. Le besoin de formation à la rénovation énergétique et à la maîtrise des charges reste particulièrement fort.

*FAPIL : Fédération des Associations et des Acteurs pour le Promotion et l'Insertion par le Logement



NOUVEAUX PROJETS 2023

1. PROGRAMME « TOITS D'ABORD » - SUIVI ÉNERGÉTIQUE DE 9 PENSIONS DE FAMILLE

En 2014/2015, Gefosat avait réalisé à la demande de la Fondation Abbé Pierre une étude exploratoire portant sur 10 pensions de famille neuves ou rénovées ayant bénéficié d'un financement FAP.

L'objectif était de s'assurer que les économies d'eau et d'énergie prévues étaient au rendez-vous, tout en explorant le rapport qu'entretiennent les usagers des lieux, habitants et hôtes, à ces questions énergétiques.

La flambée des prix de l'énergie rend encore plus actuelle la nécessité d'outiller les acteurs du logement d'insertion et de s'assurer que les factures d'énergie ne viendront pas grever trop lourdement le budget des pensions de famille. La FAP a donc souhaité que nous retournions voir les pensions de famille volontaires pour faire un bilan huit ans après notre première intervention.

La double approche sociale et technique est à nouveau mise en œuvre dans cette étude de suivi qui concerne 9 des 10 pensions accompagnées précédemment puisqu'un premier entretien est réalisé par Laura Gazaix (qui avait participé à la première étude), suivi d'une visite technique assurée par Amande Bérato.

Un rapport complet est toujours disponible ici :

<https://www.gefosat.org/wp-content/uploads/2017/01/R%C3%A9sultats-%C3%A9tude-pension-de-famille.pdf>

2. « HABITER EN TERRE CATALANE »

Habiter en Terre Catalane est une association présente depuis 20 ans sur le terrain du logement équitable et solidaire. Elle permet de lutter concrètement contre le mal-logement, grâce à son Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) et à sa production en tant que Maître d'Ouvrage d'Insertion. Elle a sollicité Gefosat, rencontrée quelques années plus tôt, pour envisager un partenariat dans le cadre des missions exercées par l'association, en raison notamment des évolutions réglementaires à venir (interdiction progressive de louer les logements classés G, F puis E à l'horizon 2035).

Le projet comprend trois parties : 2 demi-journées de sensibilisation sur la précarité énergétique pour toute l'équipe (salarié.e.s et bénévoles), une formation sur la maîtrise de l'énergie, à destination des travailleurs sociaux et des bénévoles qui assurent les petits travaux et un appui technique et thermique à la demande et à distance pour les salarié.e.s d'Habiter en Terre Catalane.

La sensibilisation est déjà programmée, le reste du projet doit faire l'objet d'un tour de table financier et n'est donc pas contractualisé.

Nous sommes en tout cas très heureux de nouer un partenariat avec cette association, membre de la FAPIL, dans la continuité du travail entamé avec la fédération depuis 2 ans.

3. FORMATION AU DIAGNOSTIC SOCIOTECHNIQUE

Depuis quelques années, cette formation n'était plus proposée par Gefosat.

A la faveur d'un nouvel appel à candidature lancé par le CLER-Réseau pour la transition énergétique, nous avons construit un consortium avec Quercy Energies (46) et le CREAQ (33), deux associations compagnes de route depuis de nombreuses années. Ce groupement nous permet de couvrir la Région Occitanie pour

former les chargé.e.s de visite sociotechniques qui mettent notamment en œuvre les SLIME.

Laurent Lebot est le formateur en charge de cette action ; il participe également au groupe de travail national formé par le CLER pour actualiser et adapter les modules.

Nous avons choisi Enercoop LR pour porter cette formation et permettre aux stagiaires de bénéficier de la prise en charge par leur OPCO, grâce à son agrément Qualiopi. Ce portage garantit la parfaite maîtrise des processus d'organisation et d'évaluation spécifiques à la formation professionnelle, nous permettant ainsi de nous concentrer sur nos missions.

Une première session est programmée en juin.

Un grand merci à Hélène Mayer, notre interlocutrice à Enercoop LR, à Alban Aubert, Christophe Guinot et Charline Sellam de Quercy Energies et à Nathalie Duviella du CREAQ pour cette nouvelle aventure.



PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS DE GEFOSAT



Après les turbulences de 2021, Gefosat a donc retrouvé une forme d'équilibre en 2022 : équilibre financier, mais aussi organisationnel, avec la création d'instances comme le Progef, le CODIR, ou encore l'accent mis sur le suivi de l'activité, permettant une analyse financière plus aiguisée.

Un tour de table financier nous a permis de surmonter le creux de trésorerie, et nous remercions très sincèrement l'AIRDIE, le Crédit Coopératif, Izuba Energies et Energie Solidaire qui ont répondu présents pour nous permettre de démarrer l'année 2023 dans de bonnes conditions.

Nous avons également souhaité reprendre le travail réalisé en 2019 dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Trois ans seulement se sont écoulés... mais tant de changements sont survenus !

Crise COVID, explosion des prix de l'énergie, ou encore irruption du concept de sobriété sur la scène publique, auraient pu justifier à elles seules que l'on réfléchisse à l'adaptation de notre plan d'actions 2019 (qui prévoyait au passage de développer l'activité d'accompagnement à la rénovation énergétique...mais pas forcément dans ces proportions). Le déficit de 2021 est venu confirmer qu'il nous fallait renforcer l'approche économique de notre développement, sans renoncer à notre projet mais en éclairant nos choix de façon plus structurée, en calibrant davantage l'équilibre des activités entre elles.

Le diagnostic réalisé par BGE¹ a confirmé qu'un nouvel accompagnement se justifiait et nous a permis de lancer un chantier « Stratégie 2024-2026 » accompagné par Céline Breton, du cabinet Tribu Solidaire.

En moins de quatre mois, grâce à son professionnalisme et à l'engagement de tous.tes (équipe et CA), nous avons construit une grille de lecture de nos activités par axe d'intervention, qui rend plus lisible nos différentes actions :

LE POINT DE DÉPART

		Axes de développement			
		Promouvoir la rénovation	Lutter contre la précarité	Accompagner le changement	Expérimenter de nouvelles solutions
Activités	Formation	Formation à la rénovation thermique pour les adhérents de la FAPIL	Formation au diagnostic sociotechnique (travailleurs sociaux notamment)		
	Accompagnement	Accompagnement des particuliers (AMO + audit // marché SPIRE)	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des personnes en situation de précarité (FATMEE, ICARE) Accompagnement des acteurs de la lutte contre la précarité (Métropole, FAP, Energy Pverty Advisory Hub) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des collectivités locales Accompagnement des professionnels (mission Tourisme) 	Mobilisation des habitants autour des questions énergétiques
	Information et sensibilisation	Information sur les dispositifs de rénovation (GURE) Mission radon	Information des ménages pour le compte de la Métropole		<ul style="list-style-type: none"> Info conseil mobilité Animation mobilité grand public
	Plaidoyer	Participation au réseau CLER	Participation au réseau RAPPEL		

Une analyse AFOM² plus tard, nous avons ciblé des activités que nous souhaitons conserver, poursuivre, amplifier... et Céline Breton les a passées à la moulinette de ses outils de modélisation économique. Un grand merci à elle pour avoir su nous rendre accessible ce travail de prospective, qui a fait l'objet d'une restitution le 20 avril 2023.

Grand public ou collectivités, entreprises ou acteurs associatifs, de nombreux projets restent à inventer pour encourager la transition énergétique solidaire ; c'est par exemple la question de la mobilité inclusive qui entrera bientôt dans notre périmètre d'intervention. Nous y travaillerons en lien étroit avec les partenaires déjà impliqués sur cette thématique et, nous l'espérons, aux côtés de l'ALEC Montpellier Métropole et du réseau CLER.

Nous avons développé une expertise dans le champ de l'accompagnement des ménages, particulièrement ceux dont l'accompagnement ne peut et ne doit pas être standardisé ; nous avons également acquis de solides compétences dans le domaine de la rénovation de l'habitat, avec une envie très forte de promouvoir les matériaux bio et géo-sourcés, pour mieux nous ressourcer nous-même ! Car la massification de la rénovation thermique, à laquelle nous avons modestement contribué via le Guichet Unique Rénov'Occitanie ou le marché d'audit et d'AMO passé avec l'AREC Occitanie, ne doit pas se faire au détriment du sens de notre travail.

Le changement de modèle énergétique est également un défi dont Gefosat ne peut être absent ; que ce soit par le développement des énergies renouvelables ou par la diminution des consommations d'énergie, nous voulons contribuer à faire grossir les rangs de celles et ceux qui s'engagent et vont faire advenir ce changement, en gardant dans un même horizon la lutte contre le changement climatique et le combat pour la justice sociale.

C'est donc avec celles et ceux qui partagent notre vision et nos valeurs que nous allons débattre des choix stratégiques et du plan d'actions 2024-2026, qui doit aboutir à la consolidation de l'équipe actuelle et au renforcement de notre projet associatif.

Rendez-vous dans le rapport d'activités 2023 pour connaître les choix qui auront été actés, et d'ici là n'hésitez pas à nous accompagner dans nos réflexions, à nous rendre visite lors des journées « Portes Ouvertes », à découvrir d'ici quelques mois notre nouveau site internet...

Comme chaque année, nous comptons sur vous !

¹ BGE Ouest-Hérault, qui pilote le DLA dans l'Hérault

² Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

Ce rapport d'activité a été rédigé par l'ensemble de l'équipe et édité pour l'Assemblée Générale 2023. Il est dédié à Bernard HYON, Président de Gefosat de 1992 à 2011, qui nous a quittés le 20 décembre 2022

Coordination : Antoine Jousen

Conception graphique : Léa Marie

